

Le Saumonois

ISSN 1712-6304

Lac-au-Saumon
Le jeudi 9 juillet 2009

Édition grand tirage gratuite

lamatapedia.com/

LE PÉTROLE DE LA FORÊT DE LAC-AU-SAUMON

Marc Thériault

avez-vous déjà fait le calcul à savoir combien d'argent des Saumonois sort de la municipalité en direction de l'Arabie Saoudite ou de l'Alberta pour payer le mazout (huila à chauffage) consommé ici chaque année? Cet argent a été gagné ici et quitte définitivement la région dans le temps de le dire pour aller enrichir plus riche que nous.

Ce calcul simple, les Finlandais l'ont fait il y a 10 ans et lui ont trouvé une alternative moins polluante et beaucoup plus intéressante au plan économique régional. Cette nouvelle voie, c'est l'utilisation des rebuts de coupe : branches, souches, cimes d'arbres. Les petites municipalités installent des chaufferies dans leur localité pour chauffer de l'eau qui est ensuite utilisée, via un réseau de tuyaux, pour chauffer les principaux édifices afin de les chauffer à l'eau chaude dans des radiateurs. Le bois est déchiqueté en copeaux et livré directement à la chaufferie à intervalles réguliers.

Ce faisant, non seulement l'argent des contribuables est dépensé dans le village pour acheter du carburant, au lieu de quitter le pays, mais ce mode de chauffage est moins dispendieux que le pétrole. Sans compter qu'il est moins polluant.

En Finlande, il ne se trouve plus de gens sans vision qui opposent développement économique et environnement, ce qu'on entend encore régulièrement ici : « Faut pas qu'ils appliquent Kyoto, on va perdre des jobs ». La réalité est tout le contraire.

Le village de Lac-au-Saumon a une morphologie qui se prêterait admirablement bien à l'installation d'une chaufferie, en même temps que la matière première est à portée de la main, c'est-à-dire dans un rayon de 25 km

et moins. Pour être rentable, un réseau de chaleur doit alimenter le plus d'édifices possible dans une zone la plus restreinte possible, soit dans un rayon de 1,5 km. Ici, le site de l'ancien Marché Central est à moins de 1,5 km de : l'église, la mairie, le Centre des Loisirs, la Maison-Mère, la résidence Marie-Anne Ouellet et l'école. Il ne manque que la SERV, le garage municipal et l'usine Laakso.

Dans un pays nordique, la chaleur est un besoin essentiel. Le propriétaire d'une chaufferie à la biomasse n'a qu'à être honnête et fiable, et son avenir, ainsi que celui de ses petits-enfants, est assuré.

La cueillette de la biomasse sur le territoire de Lac-au-Saumon aurait également un autre avantage, il permettrait d'embellir le territoire et ainsi mieux convaincre les touristes de faire ici un arrêt qui mérite la peine. Toutes les tiges de petit diamètre qui encombrant les fossés sont de la bonne biomasse. Toutes les tiges qui encombrant les sous-bois en bordure de nos routes sont de l'excellente biomasse. Imaginez tous les abords de nos routes bien propres et

les sous-bois bien jardinés, et vous obtenez du coup quelque chose d'unique dans tout l'est du Québec.



MARCHÉ RICHELIEU
Alimentation Causap inc.

Carol Veilleux
Frédéric Veilleux
Propriétaires

77, St-Jacques Sud, Causapscal G0J 1J0
Tél: 418.756-3861 Téléc.: 418.756-6114
www.alimentationcausap.com

Laakso reprend vie

Depuis le 8 juin, l'usine de fabrication de maison en bois massif Laakso a repri ses activités à son usine de Lac-au-Saumon. Le partenaire d'affaires de la Serv dans cette entreprise, M Léonard Barette, a loué les locaux, propriété de la SERV, et produit du plancher de pin embouveté et du déclin de bois. Une maison est actuellement en construction et le carnet de commande se garnit peu à peu. (M.T.)

Du caribou à Lac-au-Saumon

Avant l'arrivée des colons dans la région à la fin des années 1800, le caribou des bois était une espèce très répandue dans la région. Plusieurs anciens des rangs se rappellent que leurs parents ou leurs grands parents ont déjà tué des caribous à Lac-au-Saumon et certains, dont M Georges Richard, se souvient qu'un panache de caribou a longtemps été accroché au mur d'une bâtisse chez ses parents.

On se questionne souvent sur les façons de diversifier l'économie régionale et la réinsertion du caribou dans nos forêts serait peut-être une avenue intéressante du point de vue de la diversité faunique, de l'attrait touristique et de la chasse. (M.T.)



FOURNIER & FILS
Services thanatologiques

110, de l'hôpital
Amqui (Québec)
G5J 2J9

Tél.: 418.629.4431
Sans frais: 866.629.4431
Fax: 418.629.1983
info@gfournier.com

www.gfournier.com

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES MÉTIERS ET DE LA COMMUNICATION DES MÉTIERS EN GÉNÉRAL
L'Association des professionnels du Québec

Affaires municipales

JEAN GUY PELLETIER



Séance ordinaire du Conseil municipal du 6 juillet 2009 : compte rendu.

30 personnes ont assisté ou participé à la rencontre à un moment ou l'autre de la soirée.

24 points étaient à l'ordre du jour. Les procès-verbaux des séances du conseil sont disponibles au bureau municipal.

Approbation des comptes

Le total des comptes du mois de juin se chiffre à 160 953.29\$

Le journal des achats	107 998.52\$
Salaires	15 485.18\$
Comptes à payer	37 469.59\$
Les montants les plus importants, + de 10 000\$, furent enregistrés au chapitre de la, du, des :	
Sureté du Québec	32 323\$
Service incendie	11 247.81\$
Matières résiduelles	21 849.62\$
Société Québécoise Assainissement des eaux	15 572.79\$

Période de questions

8 jeunes accompagnés de quelques parents ont déposé une pétition afin que la Municipalité aménage un parc de planches à roulettes dans le secteur village. Le conseil, intéressé par le projet, envisage l'installation de cet équipement sur l'aire asphaltée de la patinoire. Auparavant, cependant, la rénovation de la patinoire devra être faite. Piloté par la Corporation des Loisirs, ce projet de rénovation est en voie de réalisation.

Deux résidents du parc de maisons mobiles de la route 132 sont venus faire part de leurs doléances concernant : 1- le nettoyage semestriel des bassins d'alimentation en eau de ce secteur. Malgré l'ordonnance du Ministre à l'effet que la Municipalité prenne en charge les installations, il semble que ce soient encore les contribuables du secteur qui effectuent cette tâche. 2- Le fossé de drainage des eaux de ruissellement provenant du secteur en amont du parc cause toujours des problèmes d'érosion sur certaines propriétés en bordure des lieux, des correctifs sont exigés.

Nomination d'un maire suppléant

M. Gino Boucher est nommé maire suppléant pour la période du 7 juillet au 9 novembre 2009.

Embauche d'un journalier saisonnier

Il est résolu de procéder à l'embauche de M. Michel Allard à titre de journalier saisonnier aux conditions établies selon la convention collective. M. Allard débun-

tera son emploi le 9 juillet.

Camion Inter-91 Boîte de service

Il est résolu d'acheter une boîte de service pour l'installer sur l'Inter-91 afin d'en faire un véhicule de service pour le transport d'accessoires nécessaires aux travaux de voirie, d'aqueduc et d'égout, et d'y affecter une somme n'excédant pas 5 000\$.

Location d'une pelle mécanique

Considérant la somme des travaux à faire cette saison dont la réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout sur la rue du Cénacle, il est résolu de louer une pelle mécanique, hydraulique, auprès de Gautec inc. de Matane au montant de 5 000\$/mois, 160heures/mois d'utilisation, pour une période de 2 mois.

Office municipal d'habitation

Il est résolu de nommer M. Aurélien Beaulieu représentant de la municipalité au conseil d'administration de l'Office.

Rénovation de la patinoire

La Corporation des Loisirs a déposé un projet de rénovation de la patinoire municipale évalué à 83 422\$. Afin de bénéficier de l'aide financière de 9 500 \$ octroyée en 2008 par le Pacte Rural, cette dernière somme doit être dépensée en 2009. Une partie du financement est confirmée, 26 220\$ dont 12 000\$ de la municipalité. Un résiduel de 57 202\$ reste à confirmer. Il est résolu de cautionner la Corporation pour un montant de 57 202\$ auprès du CFE Desjardins (Centre financier aux entreprises) afin de réaliser l'ensemble des travaux.

Rapport de secteur

Ressources humaines - Jean Guy Pelletier

L'intégration du chef d'équipe se poursuit de manière très satisfaisante.

Hygiène du milieu - JG Pelletier

Des efforts sont actuellement déployés pour réduire les coûts du projet d'alimentation en eau potable ainsi que les coûts d'opération associés. D'ici la fin de ce mandat nous devrions être en mesure de décider de traiter cette eau pour la dureté ou pas, une facture de près de 1 million de dollars est en jeu.

Rapport du Maire Jean Claude Du-moulin

Nouvelles de la MRC

Rémunération du préfet élu. La rémunération de base est fixée à 50 000\$ avec une allocation de dépenses non imposable de 14 584\$

Afin d'assurer l'avenir du Parc Régional de Val-D'Irène, la MRC vient d'adopter un règlement d'emprunt de 733 833\$ et de déposer une demande de subvention de 6 604 948\$.

Cedrico

L'ex-ministre des Ressources naturelles et de la faune, M. Claude Bécharde a fait parvenir le 1er juin 2009 une lettre au préfet de la MRC. Les choses suivantes touchent notre municipalité:

Le ministre ne donnera pas suite aux demandes de compensations financières pour pertes anticipées de revenus fonciers suite au transfert du CAAF et à la fermeture de l'usine de Bois-Saumon.

Il n'y aura pas d'activité de rabotage à Lac-au-Saumon, seules seront maintenues les activités de séchage du bois.

La mise en place d'une troisième faction de travail à la scierie de Causapscal pour une période de trois ans permettrait d'éviter les pertes d'emplois initialement prévues. Une citoyenne présente nous informe que la fusion des listes d'ancienneté des employés de Bois-Saumon et de Causap avantage les travailleurs du Lac.

Levée de la séance 21h05

Avis de recherche

La SLD est à aménager le tertre funéraire de John Frederick Darwall. Elle est actuellement à la recherche d'une pagée de la clôture originale qui entourait ce monument depuis le début du siècle. Vous en possédez ne serait-ce qu'un morceau, contactez R. Thériault 418.778.3485



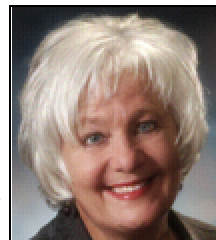
CHAMBRE DES COMMUNES

Jean-Yves Roy
Député de
Haute-Gaspésie - La Mitis -
Matane - Matapédia



Amqui : (418) 629-2295
800 463-2295
Matane : (418) 562-0343
866 562-0343

Édifice de la Justice
Suite 202, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
(613) 995-1013
Courriel: royje@parl.gc.ca



Danielle Doyer
Députée de Matapédia

ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC

26, boul. Saint-Benoît Ouest
Bureau 101
Amqui (Québec) G5J 2E2
Téléphone: (418) 629-1977
Télécopieur: (418) 775-6267
Courriel: ddoyer@assnat.qc.ca



Laval Tremblay
Président

264, boul. Saint-Benoît Est
Amqui (Québec)
G5J 2C5

Téléphone: (418) 629-4675
Télécopieur: (418) 629-3982

www.fene-tech.com

L'Arbre du Souvenir

Saumonois, Saumonoises, vous connaissez certainement quelqu'un de près ou de loin qui repose dans notre cimetière ; il est important de conserver cet endroit propre et apaisant. Plusieurs d'entre vous ont probablement remarqué que les arbres présents sont en très mauvais états et doivent, par mesure de sécurité, être remplacés. Les dirigeants et les employés de la Caisse populaire de Lac-au-Saumon désirent s'associer au projet du conseil de La Fabrique qui vise à remplacer ces arbres et à embellir l'endroit. Pour donner un coup de pouce à sa réalisation, nous vous offrons l'occasion de devenir propriétaire d'un arbre. Ceux-ci, pour l'essentiel des chênes, tilleuls, érables plantés en alternance sur le pourtour du lieu et des pommiers décoratifs le long de l'allée centrale, constituent le cœur du projet. Vous pouvez vous adresser au personnel ou aux dirigeants de la Caisse populaire pour acheter un arbre au coût de 40\$ ou contribuer autrement en faisant un don. Nous avons pensé nommer cette campagne de financement «L'Arbre du Souvenir», en Souvenir de ceux et celles que vous avez aimés. Aidez-nous à embellir notre cimetière. Cette campagne de financement prendra fin le 11 novembre 2009.

Personnes ressources :

François Roussel : 418.778.3242
Edmond Turbide : 418.778.3466
Réjean Tremblay : 418.778.5960
Roger Corbin : 418.778.3931
Micheline Pitre : 418.778.3623
Jeannine B. Dompierre : 418.778.3383

Rachelle Leblanc : 418.778.3759
Ghislaine Anctil : 418.778.3704
Diane Caron : 418.778.3387
Marianne Potvin : 418.778.3017
Cathy Lebrun : 418.778.3960
Manon Blanchette : 418.778.5899

Post Scriptum : Un reçu officiel pour fin d'impôt sera remis par La Fabrique aux participants à la fin de la campagne de financement.

INSTALLATEUR
Ecoflo
Automoteur
22, route 132
Lac-au-Saumon, Qc
G0J 1M0
LES ENTREPRISES
Leopold Bouchard
ET FILS INC.
Tél. : (418) 778-3747 • Téléc. : (418) 778-3350

Desjardins
Caisse populaire
de Lac-au-Saumon
Diane Caron
Directrice générale
15, rue Rioux c.p.280
Lac-au-Saumon Québec
G0J 1M0
Tél.: 418 778 5835
Fax : 418 778 3157
diane.h.caron@desjardins.com

GRATIEN LEBRUN & FILS ENR.
ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SERVICE DE BRÛLEURS
Yves Lebrun, technicien propriétaire
34, rue du Noviciat - C. P. 66
Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0
Tél. : (418) 778-5923
Pagette : (418) 629-8303
R.B.Q. : 2869 5344-57
LICENCE CMMTQ : 7786

Le Saumonois

C.P. 155, Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0
Bon d'abonnement pour 23 numéros

PAR LA POSTE Résident de Lac-au-Saumon26,45\$
PAR LA POSTE Résident de l'extérieur.....31,33\$
PAR COURRIEL11,50\$

Retournez ce bon d'abonnement avec votre paiement fait à l'ordre de **Le Saumonois**, à l'adresse ci-dessus. Indiquez l'adresse postale ou courriel à laquelle vous désirez que vous soit expédié le journal.

n.b. lors de grands tirages, les frais postaux sont plus élevés pour les résidents de l'extérieur, d'où la différence de tarifs pour l'abonnement livré par la poste

MAISON À VENDRE.
53, rue de l'Église, 418-778-3031



LA PETITE SÉDUCTION

Bertrand Leblanc

Elle porte bien son nom. En ce qui nous concerne, en tout cas, elle a été bien petite.

Pas à cause des Saumonois! Ils ont été parfaits, même les enfants se sont comportés comme de vrais professionnels, bref, tout le monde impliqué, que ce soit avant ou pendant l'événement, a fait un travail impeccable. Les invités ont été simples, chaleureux, généreux. On ne pouvait leur en demander plus. Alors, qu'est-ce qui n'a pas marché?

Tout simplement le scénariste en charge de la production. Il a royalement passé à côté de tout ce qu'il aurait dû voir et qui pourtant crève les yeux. C'est même à se demander s'il n'a pas fait exprès pour nous rapetisser.

Les moyens de bien faire son travail ne lui manquaient pourtant pas. Quand on a un hélicoptère à sa disposition et qu'on n'est pas aveugle, on s'en sert! En introduction par exemple, pourquoi ne pas avoir fait un tour d'horizon avec un guide, en l'occurrence monsieur le maire, qui aurait présenté son village aux téléspectateurs? D'ouest en est, il aurait pu survoler Bois-Saumon et expliquer sa fermeture; la maison mère des Sœurs du Clergé et relater brièvement son histoire, préciser que sans elles, la Résidence Marie-Anne Ouellet serait à Amqui; parler du séjour des Pères du Saint-Esprit et dire pourquoi leur noviciat est devenu le siège social de la SERV; et, avant de se poser dans le parc, le survoler et résumer l'époque où quatre usines de sciage polluaient l'air de Lac-au-Saumon, mais donnaient de l'emploi à quatre cents travailleurs. On aurait ainsi fait découvrir la beauté des lieux et la vitalité de notre village aux gens qui ont regardé l'émission.

Malheureusement, au lieu d'exploiter ce potentiel, l'abrupt qui était aux commandes est passé à côté de tout ce qu'il y a de beau ici et n'a montré qu'une image tronquée de notre réalité. Il n'a même pas eu le réflexe, pourtant bien naturel, de photographier la façade de l'oratoire. C'est pourtant son angle le plus photogénique. Non, il s'est contenté du mur de côté. Pourquoi? Peut-être parce qu'il n'est pas futé de mettre son appareil au niveau dans une côte... ?

Je m'arrête ici, mais ce n'est pas le goût de gueuler contre les incapables que nous nourrissons de nos taxes qui me

manque. Je ne peux cependant pas m'empêcher de déplorer le fait que notre télévision d'État n'est parfois même pas à la hauteur d'un petit village de quinze cents habitants et se contente d'un

travail déplorablement bâclé, insultant ainsi les gens qui leur ont fait cadeau d'une préparation sans faille. Ils n'ont pas su l'exploiter. Ils se sont satisfaits d'un travail d'amateurl et, qui plus est, de mauvais amateurs.

À la recherche de grands leaders

Marc Thériault

Beaucoup de gens déplorent qu'il y a depuis plusieurs années un manque de relève de qualité chez nos élus gouvernementaux et dans nos différentes institutions. Il n'y aurait plus de grands chefs ou de grands démocrates qui seraient prêts à prendre les rennes du pouvoir.

En fait, je pense que ces gens sont bel et bien présents, mais que s'ils refusent de sortir du lot, la faute nous en incombe directement.

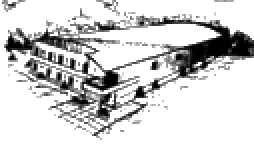

Dites-moi pourquoi surgirait un meneur comme le fut René Lévesque, alors que le seul projet de société que nous lui offrons est de diriger une province et d'aller mendier sa pitance chez les voisins ou de perdre son temps à demander la permission d'assister au sommet environnemental de Copenhague comme le fait actuellement le gouvernement du Québec? Pourquoi surgirait-il un grand meneur régional charismatique comme le fut Jean-Guy Gagnon, alors que la population n'est même pas prête à assister à une réunion du conseil de la MRC une fois par mois?

Pourquoi un leader avec des projets pleins la tête démissionnerait-il de son emploi pour devenir maire de Lac-au-Saumon, alors que 80% de son temps sera perdu à régler de la poutine relevant des ressources humaines et que la salle du conseil sera vide de citoyens, sauf lorsque ce sera le temps de venir se plaindre? Bien diriger une municipalité en 2009 demande énormément de disponibilité pour s'acquitter correctement de la tâche, car le Ministère des affaires municipales en demande beaucoup plus que ce que nos moyens nous le permettent. On pourrait aussi dire que pendant qu'on remplit leur paperasse à plein temps, on risque moins de les «déranger» avec nos idées de changement. C'est pourquoi nos élus municipaux méritent notre respect.

On n'attire pas les mouches avec du vinaigre. Si nous ne sommes pas prêts à travailler bénévolement pour mener à bien les idées d'un grand meneur, pourquoi, lui, devrait-il le faire pour nous? Pour motiver un leader, il faut une population qui démontre le désir d'agir résolument. Les grands chefs surgissent lorsque le peuple est disposé à bouger véritablement. Nous avons les dirigeants que nous méritons, si nous en voulons des différents, il faut agir différemment.

LES ENTREPRISES L. MICHAUD & FILS (1982) INC.

Spécialité :
Travaux de génie civil



341, rue des Forges
Amqui (Québec) G5J 3B3

Tél. bureau : (418) 629-2081
Télécopieur : (418) 629-3417

Sans frais : 1 888 839-2481

ROUSSEL PIÈCES D'AUTO ELECTRIQUE ENR.

Bertrand Roussel
Propriétaire

(418) 778-3735

Atelier de réparation

Alternateur Démarrreur
Vérification de batteries

299, St-Edmond, Lac-Au-Saumon, Qc